

ARCHAEOLOGIA MEDIAEVALIS 45

KRONIEK - CHRONIQUE - CHRONIK

GENT

2022



Archeologie van de Middeleeuwen en de Moderne Tijden in de drie Belgische gewesten en aangrenzende gebieden
Archéologie du Moyen Âge et des Temps Modernes dans les trois régions belges et les pays limitrophes
Mittelalterliche und Neuzeitliche Archäologie in den drei Belgischen Regionen und Nachbargebieten

ARCHAEOLOGIA MEDIÆVALIS 45

KRONIEK - CHRONIQUE - CHRONIK

GENT

2022

Redactie / Rédaction / Redaktion:

Britt Claes, Frédéric Chantinne, Philippe Mignot, Ann Degraeve, Maarten Berkens, Marc Meganck & Geert Vermeiren

Redactiecomité / Comité éditorial / Leitartikelausschuss:

Luc Bauters (Prov. Oost-Vlaanderen), Maarten Berkens (Stadsarcheologie Gent), Frédéric Chantinne (SPW/AWaP), Marie Verbeek (SPW/AWaP), Britt Claes (KMKG), Lien Lombaert (Prov. Oost-Vlaanderen), Ann Degraeve (Urban.Brussels), Stéphane Demeter (Urban.Brussels), Alexandra De Poorter (KMKG), Marie Christine Laleman, Philippe Mignot (SPW/AWaP), Geert Vermeiren (Stadsarcheologie Gent), Koen De Grootte (Onroerend Erfgoed).

Archeologie van de Middeleeuwen en de Moderne Tijden in de drie Belgische gewesten en aangrenzende gebieden
Archéologie du Moyen Âge et des Temps Modernes dans les trois régions belges et les pays limitrophes
Mittelalterliche und Neuzeitliche Archäologie in den drei Belgischen Regionen und Nachbargebieten

45e COLLOQUIUM – GENT

17-18/03/2022

45e COLLOQUE – GAND

Organiserend comité / Comité organisateur / Veranstaltungskomitee
vzw Archaeologia Mediaevalis asbl

Met de medewerking van / Avec la collaboration de / in Zusammenarbeit mit :
Stad Gent, De Zwarte Doos, Dienst Stadsarcheologie & Monumentenzorg
Provinciebestuur Oost-Vlaanderen
Urban.Brussels
Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis / Musées royaux d'Art et d'Histoire
Service public de Wallonie, Agence Wallonne du Patrimoine
Vlaamse Overheid, agentschap Onroerend Erfgoed

Omslag / Couverture / Titelblatt:
Archeologisch onderzoek op de Zandberg, het Huis van Alijn, de Willem I-kaai en de Bagattenstraat te Gent
(Stad Gent, De Zwarte Doos, Stadsarcheologie)

Omslag lay-out / Couverture création / Titelblatt Schaffung:
Press Point.be

Tekst lay-out / Mise en page / Seitenlayout
Press Point.be

ISBN 978 94 644 4511 4
D/2022/3988/11

Résultats des opérations archéologiques menées au château de Moha (Wanze, Lq.)

JULIEN ADAM

Introduction

L'année 2020 signait le retour des fouilles programmées au château de Moha. Ces dernières ont été marquées par la mise au jour d'un mur de courtine et d'un dépotoir de la fin du x^e ou du début du xi^e siècle. Elles ont également permis de mettre en évidence l'importante phase de fortification de la première moitié du xiv^e siècle, commanditée par le Prince-Évêque de Liège Adolphe de la Marck (ADAM, 2020, 11-14). Fort de ces résultats encourageants, le comité de suivi a décidé d'introduire une demande d'autorisation visant à poursuivre les opérations archéologiques durant trois années supplémentaires. Un protocole d'accord fut rédigé avec la Régie des Bâtiments, propriétaire du site, recevant l'avis favorable de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, ainsi que celui de l'Agence Wallonne du Patrimoine (Fig. 1). En 2021, deux nouveaux sondages virent le jour.

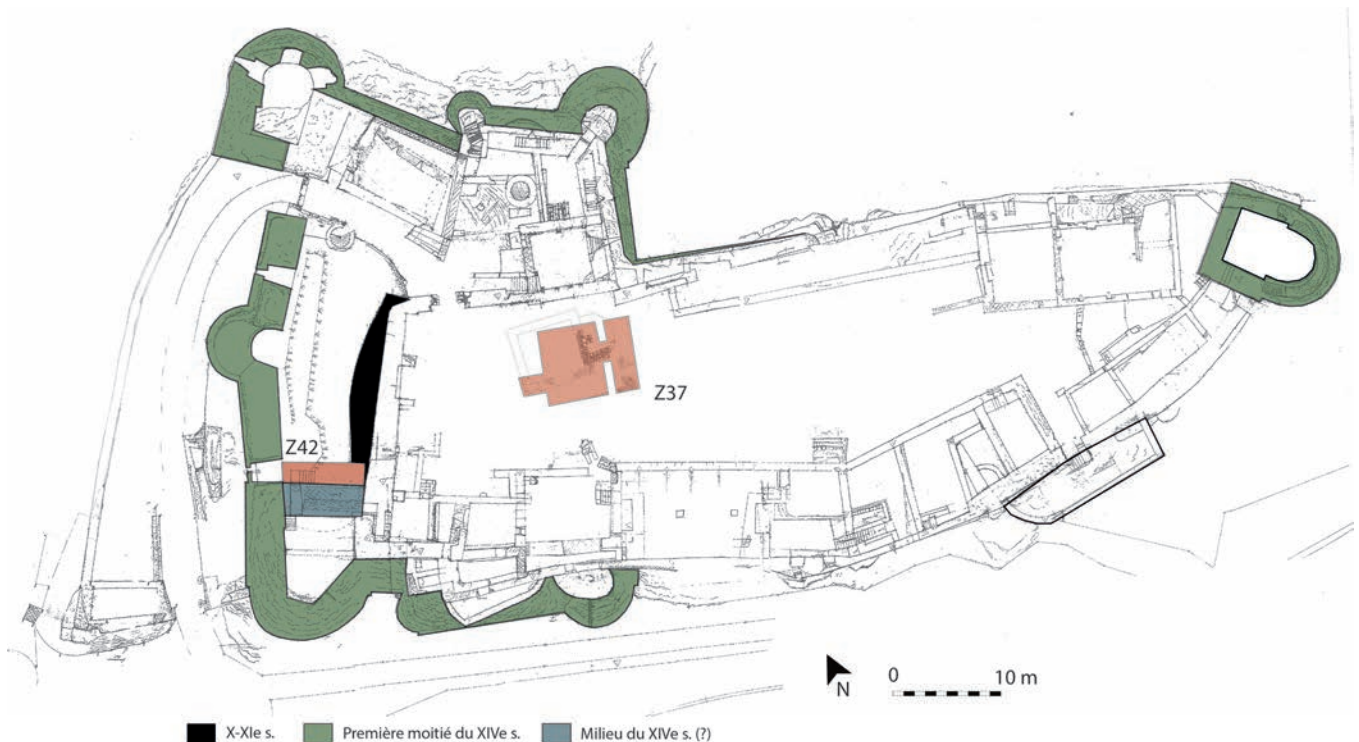


Fig. 1 Château de Moha. Localisation des sondages effectués en 2021 et phases de construction mises en évidence durant les fouilles récentes (relevé du château Ph. Mignot © AWaP).

Un sondage complémentaire dans la zone « du donjon » [242]

Long de 7 m et large de 2 m, le sondage réalisé au sud de la zone 42, avait pour objectif de documenter la plus ancienne phase de construction du château repérée en 2020. Il était notamment question d'investiguer la nette interruption de la courtine primitive, pouvant potentiellement indiquer la présence de l'entrée originelle du château. Les fouilles ont finalement infirmé cette hypothèse, révélant qu'un mur orienté NE-SO prenait appui contre la courtine des x^e - xI^e siècle (Fig. 2). Les techniques de mise en œuvre et les matériaux employés pour leurs édifices sont analogues. Dans les deux cas, des pierres calcaires, irrégulières et clivées sont positionnées de manière aléatoire et liées par un mortier de chaux orange, granuleux et très friable, que l'on tend aujourd'hui à associer aux phases les plus anciennes de la forteresse (x^e / xI^e - xII^e siècles). Le mur a été enregistré sur une longueur de 2 m, au-delà de laquelle il disparaît sous des maçonneries du xIV^e siècle. Les niveaux de fondation, bien que partiellement perturbés par une tranchée creusée au xIX^e siècle, ont livré de la céramique médiévale à pâte claire, beige ou rosée. Il s'agit essentiellement de pots globulaires à lèvre déjetée, recevant parfois une glaçure au plomb et un décor à la molette ou à bandes pincées. On attribue cet ensemble à la première moitié du xI^e siècle.



Fig. 2 Château de Moha. Zone 42. Le mur mis au jour en 2021 (au centre) prend appui contre le mur de courtine primitive (à gauche) et disparaît sous les structures du xIV^e siècle (à droite) (photo J. Adam, © Les Amis du Château Féodal de Moha).

Lors du même sondage, la tranchée de fondation du mur sud de la zone 42 (en bleu) a également été mise au jour. L'étude du bâti a permis de révéler que cette structure, postérieure au mur ouest construit dans la première moitié du XIV^e siècle (en vert), servit à subdiviser l'espace afin de créer une tour destinée à protéger la première porte du château. Le matériel céramique prélevé dans le remplissage de la tranchée n'a pas été suffisant pour fournir une datation plus précise. Un escalier en pierre donne toujours accès à cette tour depuis la zone 42. Ses premières assises reposent sur un ancien talus partiellement préservé dans la stratigraphie et dont l'interface supérieure est caractérisée par une fine strate indurée et des pierres posées à plat. Ce talus débutait sur un niveau équivalent à celui des archères à niches percées dans le mur de fortification ouest et s'élevait vers l'est pour couvrir l'arase des structures primitives. On constate que la poussée induite par cette levée de terre, contre le mur qui sépare la zone 42 de la cour haute, a provoqué une déformation de celui-ci. Le problème a été résolu par le doublement du mur et par l'ajout de puissants contreforts côté cour haute. Lors de l'édification du mur sud, le niveau de la zone 42 a été progressivement rehaussé par l'apport d'un remblai argilo-sableux orange sur lequel s'appuient les assises restantes de l'escalier. La céramique, découverte en grande quantité dans ce remblai, date essentiellement de la première moitié, voire du milieu du XIV^e siècle.

Les fouilles de la chapelle castrale [Z37]

Les fouilles réalisées en 2021 visaient également à lever le voile sur un édifice énigmatique du château de Moha : la chapelle castrale.

Deux lavis illustrant les ruines du château, attribués au dessinateur spadois Remacle Leloup (1694-1746) et conservés au musée Wittert de l'Université de Liège (inv. 23650 et 29429) montrent qu'au nord de la cour haute se dressait une chapelle aujourd'hui disparue, mais déjà décrite au milieu du XVI^e siècle par le prêtre Remacle Mohy. En 1622, elle est cédée au collège des Jésuites de Huy, du consentement de Ferdinand de Bavière. L'édifice religieux est ensuite régulièrement fréquenté par des ermites jusqu'en 1767, avant d'être desservi par les pères Augustins qui eurent à charge d'y aller quatre fois par an pour célébrer la messe, confesser et communier. Peu après la révolution française, la chapelle est pillée et saccagée, mais ses murs resteront debout jusqu'à son démantèlement en 1826.

Le *hiatus* chronologique entre la destruction du château (1376) et la mention de cette chapelle au milieu du XVI^e siècle, n'autorisaient pas à lui reconnaître *de facto* une origine médiévale. Un sondage, dont l'implantation fut guidée par les lavis du XVIII^e siècle, fut entrepris afin de localiser, d'enregistrer et de dater les vestiges. Pour mener à bien cette opération, l'équipe du château de Moha reçut l'aide de dix-huit étudiants en Histoire de l'Art et Archéologie de l'UNamur, encadrés par leur professeur d'archéologie nationale, Fanny Martin, et par Géraldine Frère, doctorante en archéologie.

Malheureusement, nous ne pouvons que constater la disparition totale des niveaux de circulation et de l'élévation de la chapelle. Les quelques murs qui subsistent en fondation, ainsi que le mortier de chaux utilisé comme lit de pose, permettent toutefois de restituer le plan d'un édifice mesurant environ 10 m de long sur 6 m de large, constitué d'une nef unique rectangulaire et d'un chœur à chevet absidial orienté (Fig. 3). Les fouilles n'ont pas mis en évidence la présence de supports intermédiaires. La céramique découverte en faible quantité dans les niveaux de fondation date des XI^e ou XII^e siècles et le mortier de chaux orange, granuleux et friable employé comme liant, rappelle encore une fois celui utilisé dans les phases de construction les plus anciennes. Ces éléments semblent corroborer l'unique source médiévale soutenant l'existence d'une chapelle castrale dès le milieu du XII^e siècle. Il s'agit d'un acte de 1163 dans lequel Hugues II, comte de Moha, officialise la donation de l'église de Warnant à l'abbaye de Floreffe en présence de son chapelain Guillaume. Lors de la destruction du château, on laissa donc visiblement subsister cet édifice religieux établi dans l'enceinte fortifiée. Du reste, les US de démolition n'ont laissé que peu d'indices sur le développement architectural de la chapelle au cours des siècles.



Fig. 3 Château de Moha. Zone 37. Relevé pierre à pierre et restitution du plan de la chapelle castrale (J. Adam, © Les Amis du Château Féodal de Moha).

Conclusion

Les fouilles menées au château de Moha en 2021 fournissent de nouvelles données relatives aux phases des XI^e-XII^e siècles peu documentées jusqu'à présent. Les sondages programmés en 2022 devraient permettre de compléter l'enregistrement de la chapelle et de ses abords immédiats.

Bibliographie

ADAM J., 2020, Château de Moha. Les fouilles de la zone dite du « donjon », in: *Archaeologia Mediaevalis*, 44, Gent, p. 11-14.